



# RESISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 13 Mars 2004

## Le mot de la présidente

La France repeinte en rose au soir du 28 mars pose autant de questions à la droite qu'à la gauche. Pour ce qui est de la droite, il serait fort étonnant qu'elle cherche à y répondre positivement ! Tous ses leaders affirmaient en chœur ce dimanche qu'ils ont « bien compris » le message sorti des urnes et qu'ils vont « accélérer les réformes dont la France a besoin. » ! La réforme des retraites, ça c'est sûr les Français en veulent plus ! La démolition du droit du travail, là aussi les Français veulent aller plus loin ! Et bien sûr ils attendent avec impatience la réforme de l'assurance maladie !!! Comment peut-on s'exprimer encore avec une telle langue de bois et ne pas voir que lorsqu'ils entendent le mot « réforme » les Français sortent leur « revolver » ( .. ou leur bulletin de vote ! ) ? « Réforme », « adaptation », « modernité », depuis plus de 20 ans tous ces termes ne sont que des paravents de la régression sociale. Et si la chose n'est guère neuve, il faut bien reconnaître qu'en 2 ans la surmultipliée a été passée ! Quelles que soient les différences de leurs mouvements, de leurs situations, de leurs revendications, ce n'est pas un hasard si les enseignants, les intermittents du spectacles, les travailleurs de GIAT Industries, les salariés d'EDF, les hospitaliers ... rejettent les projets gouvernementaux. « Guerre à l'intelligence » titrait il y a quelque temps un magazine bon chic, bon genre. En fait, plutôt « arrogante prise de pouvoir du fric » - des possédants, comme auraient dit nos ancêtres – sur la société française. Faute d'avoir pu gagner dans la rue depuis un an et craignant de devoir mener et perdre d'autres batailles, le peuple vient de se munir d'une arme qu'il avait dédaignée depuis longtemps : le vote.

Et, à gauche, quel espoir ?

On pourrait croire qu'il y en a assez peu, à entendre certains ténors du PS qui défilaient ce dimanche devant les caméras en affirmant vouloir « lutter contre l'immobilisme ... mais avec humanité » ! Faut-il avoir si mal compris le message des urnes aux régionales mais également les raisons du renvoi de Jospin et de toutes les majorités successives de gauche depuis 20 ans ? Est-il si malaisé de saisir que, quand l'électeur sanctionne la droite, c'est qu'elle fait une politique de droite, alors que, lorsqu'il abandonne la gauche, c'est qu'elle ne fait pas une politique de gauche ?

Ces ténors, par leur attitude, ont même réussi à occulter le fait que nombre de responsables politiques de gauche semblaient, eux, avoir compris et que des centaines de milliers de militants et de citoyens sont prêts à se mobiliser pour faire échouer le gouvernement dans son projet d'avènement d'une société libérale.

Alors, oui, un espoir existe à gauche !

Mais, pour qu'il se concrétise, le Parti Socialiste, premier parti de cette gauche, doit comprendre qu'il ne trouvera pas le salut dans une fuite en avant européiste, que ce n'est pas dans la constitution européenne que le peuple trouvera le courage de faire front face à la mondialisation libérale.

Pour qu'il se concrétise, il faut que la gauche se montre capable de bâtir un projet autour d'une vraie politique de réindustrialisation de la France, d'une exploitation raisonnée des ressources naturelles, d'une relance des services publics garants à la fois d'égalité sociale et d'aménagement du territoire, et d'un investissement conséquent dans l'avenir que ce soit à travers la recherche ou l'enseignement.

Bref, dans un projet fondé sur l'écoute et la mise en musique du bon sens exprimé ces dimanches 21 et 28 mars par nos compatriotes. Alors chiche ?

Marinette BACHE

# SOLIDARITE INTERNATIONALE

## **Les salariés européens en lutte contre la mondialisation libérale**

*Par Pierre KERDRAON*

Les 2 et 3 avril prochains auront lieu dans toute l'Europe, à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats des manifestations contre les effets de la mondialisation libérale et contre les attaques menées vis à vis du droit du travail, du droit de grève, des services publics.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les gouvernements européens, sous la pression des multinationales, conduisent une politique qui va à l'encontre des intérêts des salariés. Face à ces tentatives multiples de régression du droit du travail, de la protection sociale, face à un chômage qui perdure à un haut niveau dans les différents pays d'Europe, les travailleurs ont mené dans leurs pays respectifs des luttes importantes, hélas pas toujours couronnées de succès, comme en France, en Italie ou en Pologne face aux réformes des retraites, comme en Allemagne pour les salaires.

De fait, on s'aperçoit que, d'un pays à l'autre, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place, ce sont des mesures proches qui sont prises pour abaisser le droit social.

Ce n'est pas un hasard si, en réaction, les salariés sanctionnent ces gouvernants lors des votes aux élections : Schröder en Allemagne, Blair en Grande Bretagne ont subi des revers importants lors des dernières élections locales. Il en est allé de même aux législatives pour le PASOK en Grèce ou pour le PPE en Espagne, même si dans ce dernier cas la politique internationale et les attentats de Madrid, ont aussi pesé. De même, on peut penser que Berlusconi aura beaucoup de mal à conserver le pouvoir lors des prochaines législatives en Italie.

Est-ce à dire que les salariés se saisiront des prochaines élections européennes du 13 juin pour faire entendre à nouveau leur voix et porter au pouvoir des députés hostiles au libéralisme mondial ? Sans doute pas. La prise de conscience ne se fait encore que de manière progressive, par petites touches.

Il n'empêche. L'Europe de Maastricht comme l'Europe des 25 n'a aucune consistance pour les travailleurs d'Europe qui y voient avec raison une machine faite pour les broyer et leur imposer un modèle social dont ils ne veulent pas.

# PLACE AU DEBAT

## Contre le démantèlement de GIAT

Interview de Jean Pierre BRAT, secrétaire général du syndicat CGT de GIAT Industries

Par Mario JASIUKIEWICZ

**1/ Le budget du ministère de la défense est le 3<sup>ème</sup> budget de la nation et pourtant des plans de restructurations touchent l'industrie d'armement. Pour quelles raisons ?**

**JP BRAT :**

Ce qui peut apparaître comme une contradiction tient en fait à des choix politiques qui nous permettent de dire que la nature de notre défense dépend moins du volume de son budget que de l'utilisation qui en est faite.

D'une part, le poids financier de la professionnalisation des armées, le coût des opérations extérieures, la part toujours trop importante consentie à une doctrine nucléaire qui fait débat au sein même des armées sont autant de choix qui grèvent lourdement le budget sans pour autant répondre aux besoins essentiels de nos armées pour assurer leur mission, à savoir : la défense du territoire et des citoyens.

D'autre part, la politique ultra-libérale qui inspire le gouvernement s'inscrit dans un schéma de concentration des industries d'armements en Europe et au-delà, dessaisissant les Etats de leurs prérogatives en la matière. Cette politique, qui n'a pas été fondamentalement remise en cause par les différents gouvernements qui se sont succédés en France, tend à assimiler les armes à des marchandises comme les autres et se traduit par un démantèlement et une privatisation, à terme, des entreprises étatiques et sociétés nationales ( DCN, GIAT, SNPE, SNECMA, ...).

**2/ GIAT Industries rencontre des difficultés, pertes financières (4mds d'euros en 10 ans), des plans sociaux successifs, des centres d'activités surabondants, des personnels excédentaires ; un nouveau plan de sauvetage et de reformatage de la société s'imposait donc pour la rendre viable et la redresser industriellement ?**

**JP BRAT :**

Permettez-moi d'être en profond désaccord avec de telles affirmations.

Les difficultés financières de GIAT Industries, résultent, d'une part, d'une gestion catastrophique des avances clients consenties dans le cadre du contrat EAU portant sur la livraison de 436 chars LECLERC et, d'autre part, des conséquences de choix budgétaires qui remettent en cause les engagements pris, notamment au moment du changement du statut de GIAT en 1989.

Les recapitalisations successives n'ont servi qu'à financer des plans sociaux au lieu d'être utilisées à des investissements nécessaires dans la R&D ou pour engager une véritable politique de diversification basée

sur la dualité des technologies développées dans l'entreprise.

Le plan GIAT 2006, loin de rendre viable l'entreprise, prévoit un démantèlement complet, qui selon les deux cabinets d'expertises mandatés par le C.C.E., fera de GIAT Industries une proie facile dans le cadre des alliances annoncées par le PDG. En fait, loin de se redresser, GIAT risque de se dissoudre et la France perdrait ainsi le pilier de son industrie d'armement terrestre.

**3/ Quelles sont les grandes lignes, objectifs et nature du 6<sup>ème</sup> plan stratégique économique et social de restructuration du gouvernement et du PDG VIGNERON ?**

**JP BRAT :**

La stratégie annoncée porte sur la: transformation de GIAT Industries, aujourd'hui groupe industriel, en une entreprise d'ingénierie et de pilotage de contrats. En bref, une entreprise sans usine. La finalité restant de participer au mouvement de concentration en Europe et d'aboutir à des alliances, par secteur d'activité.

**4/Quelles sont les conséquences sur le plan économique, industriel et social ?**

**JP BRAT :**

C'est la suppression de près de 60% des effectifs, avec 3 389 licenciements, 384 mobilités internes, la fermeture des centres de Manurhin Cusset, de Saint-Chamond, de Tarbes, la filialisation de secteurs stratégiques comme l'activité NBC (Nucléaire, Bactériologie, Chimie), l'optique, les Forges de Tarbes, etc..

Ce sont des bassins d'emplois sacrifiés, dont certains souffrent déjà d'un phénomène de désindustrialisation important dû aux multiples restructurations industrielles. C'est le cas des bassins de Roanne et Saint-Etienne/Saint-Chamond, par exemple, ou encore de Tarbes et Cusset.

**5/ Les perspectives de reclassement pour le personnel vous apparaissent-elles réalistes ?**

**JP BRAT :**

En aucun cas. Tout d'abord, parce que, comme je viens de le dire, les bassins d'emplois vont subir un véritable traumatisme avec la disparition ou la diminution importante des établissements dont beaucoup sont encore le plus grand donneur d'ordre dans la ville, le département, voire la région.

Le reclassement des personnels sous convention collective est donc un pari quasiment perdu d'avance. Quant aux personnels sous statut (ouvriers ou

fonctionnaires détachés), les postes de proximités sont quasi inexistant dans certains cas. Les reclassements dans les fonctions publiques, pour les ouvriers sous décret, se feraient sous statut de contractuel avec des pertes de salaires pouvant atteindre 40%, selon les chiffres donnés par les cabinets de reclassement.

En fait, il y a un risque majeur de voir des centaines de salariés se retrouver au chômage. Quant à ceux qui choisiraient la mobilité, ceci contribuerait au départ de centaines de familles dans des bassins d'emplois qui connaissent actuellement une perte de population. C'est tout l'équilibre sociologique qui s'en verrait bouleversé.

6/ Ne craignez-vous pas que ce nouveau plan social signe la disparition de GIAT ? N'y a-t-il pas là un risque pour l'Armée française de perdre de son indépendance nationale ?

**JP BRAT :**

Il est clair que ce plan porte en lui la disparition de GIAT. La France ne disposerait donc plus de son propre outil industriel pour équiper ses forces armées et devrait s'en remettre à d'autres. C'est, à mon sens, ce qu'on appelle perdre un pan de son indépendance et de sa souveraineté.

D'autant que la solution rêvée au niveau européen est largement compromise par le renforcement de la mise sous tutelle américaine du secteur des armements terrestres. En rachetant Alvis-Vickers au Royaume Uni, le groupe General Dynamics, après d'autres acquisitions en Espagne, en Autriche, en Suisse, est en passe de devenir le premier acteur « européen » du secteur.

**7/ Les organisations syndicales ont présenté des propositions industrielles et sociales alternatives crédibles, validées par des cabinets d'experts pour une autre stratégie d'avenir ; quelle est la teneur de ce projet alternatif ? La direction de l'entreprise a-t-elle pris en compte ces contre-propositions ?**

**JP BRAT :**

Il est difficile de résumer en trois lignes le fruit d'un travail conséquent de plusieurs mois. Les propositions alternatives industrielles visent à conserver, en France un outil industriel capable de répondre aux besoins de notre défense, tant dans le domaine de la première monte que dans celui du maintien en condition opérationnelle des matériels de l'Armée de Terre dont 80% du parc a été fabriqué dans nos établissements.

La spécificité de nos fabrications (un matériel a une espérance de vie de 40 ans) impose de conserver des savoir-faire et des compétences pour assurer le maintien en condition opérationnelle, d'une part et pour éviter d'être dépendant dans un domaine stratégique, d'autre part.

Sur ce que nous considérons comme étant le cœur de métier, nos propositions visent à conserver un millier d'emplois supplémentaires.

Nos propositions industrielles portent également sur des axes de diversification possibles, non pas tout azimut,

comme cela a été fait auparavant, mais dans des secteurs où la dualité de nos technologies, celles de nos bureaux d'étude peut être mise en avant. C'est le cas, notamment dans le domaine du ferroviaire, de l'aéronautique, de la filtration, etc..

Nous associons à cela des propositions d'adaptation de nos établissements.

Pour ce qui est des propositions alternatives sur le plan social, nous avançons l'idée de départs anticipés à 52 ans, équitable pour toutes les catégories, dans le cadre d'un rajeunissement de la pyramide des âges, avec une politique de tutorat afin d'assurer le passage des connaissances et des savoir-faire.

La Direction n'a pas pris en compte nos propositions et a même refusé d'engager une négociation sur les aspects industriels de son plan.

8/ Ce plan, en fin de compte, ne s'inscrit-il pas dans une logique générale du gouvernement de l'abandon des fonctions industrielles de l'Etat, marqué par un désinvestissement, au profit d'une politique d'externalisation, de privatisations de fonctions, de secteurs et de missions ?

**JP BRAT**

C'est tout à fait l'analyse que nous en tirons. Cette politique contribue, d'autre part, à une désindustrialisation massive de notre pays qui s'accompagne d'un appauvrissement des bassins d'emplois. Le chef de l'Etat s'est ému, il y a quelques semaines de cette désindustrialisation, mais c'est son gouvernement qui en est l'un des principaux instigateurs.

**9/ Comment s'articule, depuis 10 mois de luttes, votre bataille pour l'emploi contre le plan de destruction Vigneron et votre conception d'une industrie d'armement fondée sur un Pôle Public de défense pour répondre aux besoins de défense nationale ?**

**JP BRAT**

La lutte que nous menons depuis près d'un an, prend appui sur une forte adhésion des personnels aux propositions alternatives que nous avons formulées. Elle recueille l'aval de milliers de salariés mais également de centaines de personnalités politiques ou syndicales qui demandent la tenue d'une table ronde sur l'avenir de Giat Industries.

L'argument selon lequel la restructuration de l'entreprise et sa dilution dans une industrie européenne de défense seraient nécessaires pour faire barrage à l'industrie américaine ne tient pas. 80% des entreprises européennes d'armement sont aujourd'hui sous contrôle US.

L'émergence d'un Pôle Public de défense s'impose aujourd'hui comme une nécessité, d'une part pour conserver en France un outil de défense nationale et, d'autre part, pour soustraire à la loi du profit, des fabrications sensibles et stratégiques qui ne sont pas des marchandises comme les autres.

# PLACE AU DEBAT

## SERVICE MINIMUM GARANTI : FAUX PRETEXTES ET VRAIE ATEINTE AU DROIT DE GREVE *par* *Claude CHAILLE*

Chirac, Raffarin, Sarkozy, Juppé, Bayrou... ne l'ont pas caché : ils ont l'intention de légiférer sur le droit de grève. En France, c'est un sujet sensible. Ils ont donc préparé le terrain depuis des mois : pilonnage médiatique, mise face à face à la TV de syndicalistes et « d'usagers en colère » étalant leur hostilité vis-à-vis des grévistes...

L'objectif, hélas parfois réussi, est de mettre les syndicats sur la défensive, pour préparer le terrain à la loi tout en évitant un conflit majeur.

### **Les faux prétextes pour justifier une législation additionnelle sur le service minimum :**

- La sécurité. C'est un faux prétexte : on n'a jamais vu un pilote se mettre en grève au dessus de l'Atlantique, un chirurgien se mettre en grève au milieu d'une opération. ...

- La « gêne des usagers ». Est-ce bien crédible ? Quand on voit que des millions de salariés passent 2 heures, 3 heures ou plus par jour pour aller travailler en région parisienne, quand on voit les lignes SNCF fermées en province, on se dit que le bien-être des usagers ne doit pas être vraiment la priorité des décideurs de ces dernières décennies !

Il est indéniable qu'une grève puisse gêner temporairement une partie de la population. Mais les licenciements, les suppressions de poste, ..sont aussi une « gêne », voire parfois une catastrophe pour la population. (c'est d'ailleurs l'origine de bien des grèves). Pourtant, lorsque le gouvernement, le MEDEF, parlent de légiférer, de « réformer », ce n'est pas pour supprimer ou limiter cette « gêne », mais pour

l'augmenter en facilitant les licenciements !

- Rappelons qu'il existe déjà une abondante réglementation limitant le droit de grève, et même des professions dans lesquelles le droit de grève est interdit.

**Le fond du problème n'est pas le bien-être des usagers : c'est la remise en cause du droit de grève. Le service minimum garanti, c'est la garantie de faire échouer les grèves.**

### Le service minimum organise l'échec de la grève

Pour les grévistes, suspendre la grève entraîne une perte d'efficacité. Une partie des salariés sentant ce risque refusent une grève qu'ils jugent perdue d'avance, ce qui affaiblit la grève. D'ailleurs, personne n'est dupe sur le résultat du service minimum. Récemment, il y a eu une grève à la RATP entre 10H du matin et 15H. Ceux qui, d'habitude, vitupèrent contre les grévistes, cette fois étaient hilares contre « ces c... qui se mettent en grève quand personne ne prend le métro » ! A la SNCF, lorsqu'il y a une grève pendant la semaine, le gouvernement l'accuse d'empêcher les gens de travailler. Lorsqu'on approche des vacances, il accuse les grévistes d'empêcher par malveillance les Français de prendre des vacances ..et profite de l'annulation de la grève pour changer la législation en catimini.

### Le service minimum favorise la desyndicalisation

Si la grève échoue, il y a une perte de confiance, ce qui favorise la desyndicalisation. Un processus s'enclenche totalement défavorable aux salariés et aux syndicats.

### Le service minimum est un engrenage sans fin

Pour les usagers, le service minimum est toujours insuffisant.

La grève des contrôleurs aériens d'Orly en est une illustration saisissante. Il y avait 100 % de grévistes. Ils ont été réquisitionnés, ce qui est bien un cas de service minimum. Et pourtant, on a vu des usagers se déchaîner à la TV contre la grève. En effet, malgré la réquisition, certains vols ont été annulés. Pour le passager qui voit son avion annulé, un service minimum qui n'assure pas son vol est sans intérêt. Il veut ..100 % de service !

Le service minimum est un engrenage; dans un premier temps, on négocie des plages de suspension de la grève, plages qui seront appelées à s'élargir sans cesse.

### Le MEDEF en embuscade

Inutile de dire que si l'Etat limite le droit de grève dans certains secteurs, nul doute que le Medef demandera une large extension au privé. Une grève à Carrefour est aussi une « gêne » pour ses usagers – clients.

### Le droit de manifestation également en danger

Dans les grandes villes, les manifestations créent des embouteillages, gênant aussi les usagers. Faudrait-il interdire les manifestations dans les grandes villes, ou ne les autoriser qu'à 2 heures du matin ?

### Favoriser la solidarité

Je travaille dans le privé et j'ai souvent constaté que les usagers se solidarisent beaucoup plus facilement d'une grève aux objectifs connus et qui donnent l'impression de pouvoir être obtenus. Il y a un rôle d'information des syndicats qui est certainement à renforcer. A contrario, ce sont les grèves à répétition, parfois ultra minoritaires, sans perspective réelle, qui irritent le plus : l'utilisateur

a l'impression de souffrir sans aucun bénéfice pour personne.

### **Pourquoi un service minimum antigrève maintenant et dans l'urgence ?**

Michel Rocard disait qu'avec la réforme de la Sécurité Sociale, il y avait de quoi faire sauter 10 gouvernements. Or la politique de la Commission Européenne, de Jacques Chirac, risque de se traduire non seulement par la privatisation partielle de la Sécurité Sociale, mais aussi de la Poste, d'EDF, de la SNCF, d'Air France, par la régionalisation d'une partie de l'Education Nationale, le non remplacement de 50% de fonctionnaires partant à la retraite..Ces mesures, et bien d'autres, sont grosses de conflits

sociaux. D'ailleurs, Monsieur Méhaignerie, président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale déclarait récemment dans Le Monde : « il y aura des défilés... ». En prévision, le gouvernement renforce ses moyens d'action contre les grévistes éventuels. La loi est un puissant moyen.

### **Vers la répression ? Ne pas minimiser le danger pour les libertés**

On entend parfois dire « de toute façon, c'est pas grave, s'il y a une grève, les grévistes ne respecteront pas le service minimum ». C'est une façon très dangereuse de minimiser l'importance de la loi, au lieu de mobiliser contre son adoption. Elle implique que les

salariés se mettent dans l'illégalité, risquant ainsi des sanctions lourdes. Or, actuellement, de plus en plus de syndicalistes sont inculpés pour faits de grève.

Le gouvernement parle de service minimum **garanti**. Le terme garanti n'est pas neutre. Il indique clairement la volonté de faire respecter le service minimum, par la répression si nécessaire, au cas où la loi serait adoptée.

Le service minimum garanti s'inscrit dans toute une législation du gouvernement restreignant les libertés (lois Perben..). Le service minimum garanti est une atteinte majeure au droit de grève, un des droits fondamentaux garantis par la constitution.



## **LES BRAS M'EN TOMBENT**



### **Médecine : le libéralisme à l'œuvre**

*Par Elie ARIE*

Jusqu' à présent, les délocalisations liées à la mondialisation ne concernaient que l' industrie, et l' argument était : " On va se désindustrialiser, mais, comme nous avons la matière grise, nous allons conserver les services, qui impliquent une forte valeur ajoutée". Cette époque est révolue: on s' aperçoit que la matière grise existe partout, et la délocalisation des services a commencé (informaticiens en Inde, etc.). Or, la médecine va être aussi concernée. Il existe des "études de faisabilité", effectuées par des sociétés privées, sur la possibilité de délocaliser les activités techniques médicales, type chirurgie, dans les pays du Maghreb, études très optimistes, prévoyant la réalisation à grande échelle en 2015. Continuer à faire venir des médecins

tunisiens ou marocains sous-payés en France ne leur suffit plus. Il s' avère en effet beaucoup plus rentable et moins cher d' envoyer les Français se faire opérer au Maroc ou en Tunisie, dans des cliniques de luxe, où le chirurgien serait payé 800 Euros, l' infirmière 200, les brancardiers et les aides-soignantes 70, et où le prix du terrain et du bâti sont beaucoup moins chers; cliniques qui contracteraient ensuite avec la Sécu. Les projets sont très élaborés, avec calcul du coût moyen et de la durée moyenne par pathologie. Car la mondialisation, c' est ça: une redistribution mondiale des activités en fonction du lieu où les coûts de revient sont les plus faibles.

## **ACTUALITE SOCIALE**

### **La désindustrialisation en Aquitaine par Francis DASPE**

La région Aquitaine se situe dans la moitié Ouest de la France, considérée comme une zone davantage agricole et rurale, par opposition à une France de l'Est, industrielle et urbaine. Ce clivage n'empêche pas que l'Aquitaine soit fortement touchée par une vague de plans sociaux et de délocalisations industrielles.

Le deuxième semestre 2003 a ainsi porté de rudes coups au tissu industriel de la **Gironde**. Le département a été victime de ce qu'on pourrait appeler les « dommages collatéraux » de la mondialisation.

Les dirigeants de l'entreprise **EPCOS**, spécialisée dans la production de composants

électroniques en céramique et filiale de la multinationale SIEMENS, ont décidé de fermer l'usine de 115 salariés située à **Lormont**, dans l'agglomération bordelaise et de la transférer en République tchèque. L'établissement girondin, créé au début des années 1970, a employé jusqu'à 300 salariés, intérimaires compris, à son maximum de la fin des années 1990. Le transfert de

l'unité de production devrait se dérouler en deux phases. Au premier semestre 2004, le transfert de l'ensemble de la production des composants électroniques se traduira par la suppression de 90 emplois. Une petite activité d'élaboration de poudre sera maintenue pendant un an de plus avec 25 salariés; cependant fin 2005, EPCOS aura définitivement tiré le rideau de son site girondin.

**Le groupe Solectron**, au premier rang mondial de la sous-traitance électronique et basé à **Canéjean**, a transféré de la même manière des unités de production vers la Roumanie et la Chine. L'établissement girondin connaît à l'heure actuelle son cinquième plan social consécutif en l'espace de deux ans. Au total, il devrait rester un millier de salariés en contrat à durée déterminée sur les 2 200 employés et autant d'intérimaires que comptait le site fin 2000.

Un plan social est également en gestation à la société **Space Transportation**, filiale du géant EADS, né en 2000 de la fusion de l'Allemand Daimler Chrysler Aerospace, du Français Aérospatiale Matra et de l'Espagnol CASA. EADS est la première entreprise de construction de matériel aérospatial en Europe et la seconde au niveau mondial. Ses secteurs d'activités couvrent l'aéronautique commerciale et militaire, l'espace et la défense. Le groupe emploie plus de 100 000 personnes sur plus de 70 sites de production. Space Transportation envisage de se séparer de plus de 100 de ses salariés (sur 1100) sur son site de **Saint-Médard-en-Jalles** spécialisé dans la fabrication de gros missiles balistiques et les fusées spatiales. Les raisons invoquées sont la baisse de son plan de charge et les impératifs de rationalisation de son appareil productif.

La Gironde rurale n'est pas non plus épargnée par ces difficultés économiques et sociales. Les 43 salariés de l'usine **Delvaux** de

**Gensac** vivent depuis plusieurs mois dans l'inquiétude d'un avenir incertain, fait de périodes de chômage partiel répétées. Le groupe belge Delvaux, qui fabrique des articles de maroquinerie de luxe, se situe au second rang mondial dans ce secteur derrière Hermès. Il possède deux ateliers de production en France, l'un à Bourg-Argental, en Auvergne, l'autre à Gensac, commune de 800 habitants aux confins de la Gironde et de la Dordogne. La fermeture du site et le transfert de l'unité de production à Bourg-Argental sont envisagés. Le reclassement du personnel s'annonce difficile. Les ouvrières, qualifiées ou très qualifiées, ne voient guère la possibilité de retrouver un travail similaire à proximité. Seule l'unité Hermès de Nontron, dans le nord de la Dordogne, a recours dans la région à des savoir-faire identiques.

Le groupe **Gascogne**, premier groupe industriel du massif forestier landais, connaît lui aussi de grosses difficultés. Il emploie actuellement 3 000 salariés, dont plus de la moitié en Aquitaine. Le groupe Gascogne avait conquis une position presque hégémonique par le biais du rachat de plusieurs entreprises et de gros investissements réalisés à la fin des années 1990 à **Saint-Symphorien**. Mais la conjoncture s'est totalement retournée depuis deux ans. La tempête de 1999 avait suscité un essor de la demande en bois d'œuvre. Le contre-coup fut cependant brutal : moins de bois à couper, hausse des prix de la matière première, baisse des débouchés, multiplication des dépôts de bilan de petites scieries. Confrontés à de lourdes pertes, les dirigeants du groupe devraient annoncer la vente ou la fermeture d'une des trois scieries de la filière Ecobois, implantées à Saint-Symphorien.

**Le Lot-et-Garonne** subit lui aussi de plein fouet les conséquences de la vague de désindustrialisation qui affecte notre pays.

Un de ses derniers bastions industriels, la **Verrerie de Vianne**, vient d'être mis en liquidation judiciaire et va devoir fermer. De la sorte, 196 employés n'ont plus de travail. La Verrerie, créée en 1928, dont les principales productions étaient les objets de table et le luminaire est installée en Albret, entre Agen et Nérac, sur les bords de la rivière Baïse, dans la commune de Vianne. A son apogée, c'est-à-dire avant 1977, l'entreprise a compté jusqu'à 900 salariés alors que la population du village ne dépassait pas les 1200 habitants. C'est dire l'importance et le rôle structurant de l'usine de Vianne pour un secteur essentiellement rural. L'usine agroalimentaire **Solenis** de **Fauguerolles**, près de Marmande, spécialisée dans la production d'endives et de haricots verts a fermé elle aussi fin février 2004. Elle employait 40 salariés, atteignant en saison haute le cap des 60 employés.

Il s'agit d'épisodes supplémentaires de l'histoire contrariée entre l'industrie et le Lot-et-Garonne s'ajoutant aux fermetures d'usines qui ont émaillé à intervalles réguliers la vie économique du département depuis une vingtaine d'années : la chaussure à Miramont, le bouchon à Lavardac, la SEITA devenue Altadis à Tonneins. La fonderie de Pont-à-Mousson à Fumel n'a dû sa survie provisoire qu'à son rachat par les salariés.

Voilà que les dernières informations signalent que les **Pyrénées-Atlantiques** sont également concernées par cette spirale négative. La **Safam**, la fonderie de **Bayonne**, vient d'être placée en redressement judiciaire fin février. Elle emploie 120 salariés.

On constate ainsi que les plans sociaux, restructurations et autres délocalisations industrielles n'épargnent aucune activité, quelle soit traditionnelle ou nécessitant plus de qualification, ni aucun secteur, qu'il soit urbain ou rural.



# COUP DE GUEULE

## Impôts : justice fiscale ou rentabilité ?

Par Jean Marc BERCIS

5 avril : date butoir du dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu.

Nombre d'entre vous iront faire le pèlerinage annuel au CDI (Centre des impôts).

Notre déclaration après cette date sera enregistrée, contrôlée, vérifiée. La nôtre, celle du pauvre salarié, oui ! Mais celles qui n'arriveront jamais, ce sont celles des montages financiers destinés à blanchir un argent peu reluisant....Tout cela passera encore une fois par pertes et profits !!!

Pourquoi ? 2 raisons très simples :

1°) Monsieur MER, après ses illustres prédécesseurs (Fabius , Strauss-Kahn , Sarkozy , Aubert ...) aura taillé dans le gras des effectifs (-2000 emplois sur 2 ans) après moult plans que l'on ne qualifiera pas de sociaux mais du doux vocable de " gains de productivité ".... délicate nuance !

2°) La mise en place de la rémunération au mérite (et oui déjà, ça n'a pas traîné) !

Ces raisons ont un même but : chacun aura un objectif quantitatif à réaliser (ceci d'ici 2 ou 3 ans, le temps de décréter que l'expérimentation aura marché). Cet objectif, s'il n'est pas atteint, rejaillira sur la carrière de chaque agent et donc sur son niveau de rémunération.

Alors, pour y parvenir, on contrôlera encore plus les salariés, les artisans, toutes professions faciles à vérifier et on laissera de côté les dossiers complexes !

Plus grave encore ! Pour l'égalité de traitement du contribuable, on considérera comme non rentable la

demande gracieuse du Rmiste , de la retraitée qui ne peut payer sa taxe d'habitation....

Tout cela au nom de la rentabilité ! Exit la notion de service public !

Alors dès demain à la Direction générale des Impôts on ne raser pas gratis mais on tondra les œufs .

Dossiers à fort enjeu , déclarations ISF , Grands groupes financiers... l'action ne sera que parcellaire mais pour le modeste salarié alors là gare à la déduction portée à tort , aux frais réels un peu trop conséquent haro sur ce fraudeur patenté !

Tout cela, on le voit bien, pour que la lutte contre la fraude fiscale soit affichée comme priorité nationale (mais non, dormez tranquille, c'est un gag).

Alors, dès demain, moins nombreux mais désormais munis d'une motivation enfin retrouvée, les cohortes de contrôleurs des impôts vont s'attacher à traquer le moindre fraudeur.

Tout cela, me direz vous, est peut être éloigné de la notion de justice fiscale mais qui s'en soucie ?

Pour ceux qui pensent que le métier de fonctionnaire est un noble métier et que cette notion de rémunération au mérite va à l'encontre des missions de l'Etat (respect de la contribution égalitaire de chacun, lutte contre les réseaux mafieux ,...) qu'ils aillent voir ailleurs ! La prime au départ vient d'ailleurs d'être testée !

Encore une fois le paraître a frappé et même dans des domaines que nous ne soupçonnerions pas.

## **Vous aussi agissez pour la République Sociale ! Adhérez à Résistance Sociale !!!**

Résistance Sociale est une  
publication de Résistance Sociale  
Association loi 1901  
Siège social :  
57 bd de Ménilmontant  
75011 PARIS  
Tel : 01 48 06 34 97  
Portable : 06 74 79 05 10  
Présidente et directrice de la  
publication : Marinette BACHE  
Maquettage :  
Pierre KERDRAON  
Commission paritaire en cours

NOM .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

E-mail : .....

j' adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

**À retourner à : Résistance Sociale**  
**5 place Georges Brassens 78260 ACHERES**  
**(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)**